

INFORMATION AUX PORTEURS

01/01/2022 – MISE A JOUR DE LA DOCUMENTATION JURIDIQUE DU FCP CPR MONETAIRE ISR

Part P : FR0010745216

Part I : FR0010979278

Part Y SR : FR0013254349

Part S : FR0013372638

Part R : FR0013515954

Part SI : FR0014001001

Part Z : FR0014006HA6

Les porteurs de parts du FCP **CPR Monétaire ISR** géré par la société de gestion CPR Asset Management sont informés des modifications suivantes qui entreront en vigueur le **01/01/2022** :

1 - Mentions relatives au risque de durabilité (règlement européen Disclosure -SFDR-)

En date du 10/03/2021, les DICI de votre FCP ont été modifiés afin d'intégrer les mentions du Règlement Disclosure notamment la classification Règlement Disclosure et la description du risque de durabilité intégrée dans le processus de décision d'investissement.

Les mentions relatives au Règlement Disclosure prévues dans les DICI datés du 10/03/2021 n'étaient plus intégrées dans les versions subséquentes des DICI.

Les DICI datés du 01/01/2022 rectifient cette omission.

2 – Changement de siège social de CPR AM

Comme indiqué dans l'avis publié le 23 novembre 2020, à compter du 31/12/2021, le siège social de CPR AM se situe au 91-93, boulevard Pasteur 75015 PARIS.

Ainsi, à compter du 01/01/2022, toute référence à l'adresse 90, boulevard Pasteur dans la documentation juridique est supprimée et remplacée par l'adresse 91-93, boulevard Pasteur – 75015 PARIS

Ces modifications n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre OPC que ce soit en termes d'objectif de gestion ou de profil rendement/risque.

De plus, ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des marchés financiers.

Les autres caractéristiques de vos OPC demeurent inchangées.

La documentation réglementaire modifiée de votre OPC (Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur –DICI-, Prospectus et Règlement) est disponible sur le site internet www.cpr-am.com

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction